

## SCI avec 2 associés à 50% chacun

Par oliviante, le 12/06/2013 à 13:59

Bonjour,

Je suis la gérante d'une SCI avec un associé. Nous détenons chacun 50 % des parts de la SCI.

Si je souhaite vendre 1 des biens de la SCI et que mon associé s'y oppose, puis-je quand même vendre ce bien ?